



## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)  
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

**Mercredi 13 septembre 2023 à 20h30**

Veillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 7 septembre 2023

Le Maire,  
Yann HUAUMÉ



### ORDRE DU JOUR

1. Urbanisme / Concession d'aménagement Ilot du Tronchay / SPLA Territoires Publics / Délibération
2. Finances / Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 / Délibération
3. Finances / Tarifs restaurant municipal / Délibération
4. Finances / Taxes et produits irrécouvrables / Admission en non-valeur / Délibération
5. Finances / Autorisation spéciale de crédits / Délibération
6. Finances / Renouvellement convention pour l'accueil des enfants de Mouazé à l'ALSH de Saint Sulpice la Forêt / Délibération
7. Convention cadre de mise à disposition d'un bien immobilier / 11 Rue de la Grange
8. Délégation du Maire
9. Questions diverses

### POUVOIR<sup>1</sup>

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)  
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 13 septembre 2023
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant<sup>2</sup> auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.<sup>3</sup>

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

<sup>1</sup> A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

<sup>2</sup> Validité : trois reports au maximum.

<sup>3</sup> Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.